Image not found or type unknown

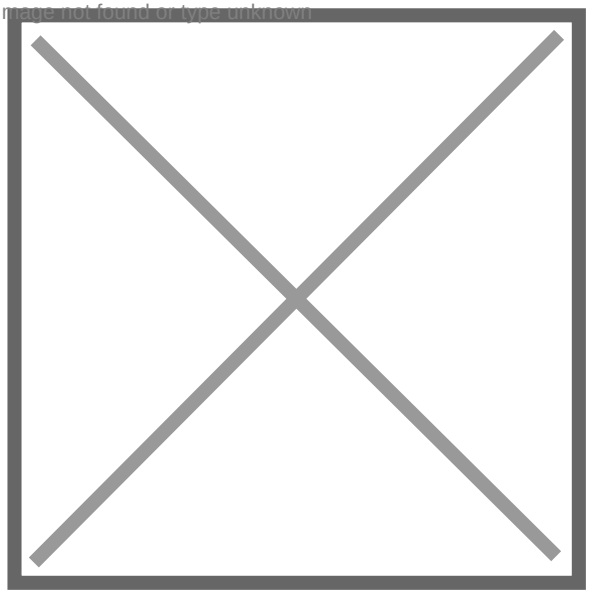

Commande non conforme réceptionnée - B2B

Par **riteunn**, le **02/07/2013** à **17:04**

Bonjour, j'ai payé par virement bancaire, l'achat de 18 palettes de solderie. Elles m'ont été livrées, mais il y en avait 10 tout au plus. J'ai émis une réclamation auprès du livreur qui m'a assuré qu'il ferait suivre.

Notez qu'il n'y avait pas de bon de réception pas plus qu'il n'y avait de facture avec la marchandise. Cette réclamation a été notée à la va vite sur la tablette tactile du livreur. Rien "d'officiel" donc.

A cela, je dois ajouter que la qualité de la marchandise en question est très très mauvaise, et pour certaines marchandises, en contradiction totale avec ce que m'avait annoncé (verbalement et sur son site) le vendeur (produits particuliers qui n'auraient pas du figurer dans la commande, mais néanmoins présents).

J'ai donc le lendemain envoyé une lettre recommandée avec AR au vendeur pour lui faire part de ce problème de quantité et de qualité. Hier lundi, le recommandé m'a été retourné du fait d'un destinataire inconnu à l'adresse. J'ai envoyé ce courrier à l'adresse figurant sur un bon de commande daté fin mai.

Le vendeur ne répond ni aux mails, ni aux messages sur son répondeur. D'après son numéro de Siren son entreprise est toujours active. Il se connecte bien a internet, car il a accédé à son compte Facebook hier, et donc il a sans aucun doute pris connaissance de mes messages.

Y a t'il des recours sachant que je souhaite lui restituer la marchandise. Au pire, récupérer les 10 palettes manquantes, mais je n'ai plus confiance en l'individu. Pour info, je suis en contact avec ce fournisseur depuis novembre, il a su apaiser toutes mes craintes quant à la

transaction, et auparavant, il était plutôt réactif pour répondre.

Si je rajoute que son site internet ne répond pas aux obligations légales des vendeurs, tous ces éléments peuvent-ils me laisser espérer un recours quelconque ? J'ai investi tout mon argent (5000€) dans cette commande et c'est l'avenir de ma famille et mon entreprise en jeu...

Merci de vos réponses et aide !
Richard

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés